# Réglementation des marchés publics de travaux et mise en oeuvre dans Chorus pro

## Revue - Marchés Publics

### Source - Guide

La Direction générale des Finances publiques (DGFiP) et l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) mettent à disposition des collectivités locales trois modules destinés à faciliter la bonne compréhension de la réglementation des marchés publics de travaux et sa mise en oeuvre dans Chorus Pro.